



Madame, Monsieur,

Le prix de l'eau facturé aux abonnés comporte trois prestations :

- la production et la distribution de l'eau potable ;
- l'assainissement des eaux usées ;
- les taxes et redevances diverses aux organismes publics.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le prix du mètre cube d'eau s'élève à 3,2814 € TTC, contre 3,2254 € TTC en 2014, soit une augmentation de 5,6 centimes d'euros, qui représente une hausse de 1,7 % par rapport à janvier 2014.

La seule part qui relève strictement de la régie municipale Eau de Paris - le prix de production et de distribution de l'eau potable - reste stable à 1,0428 € TTC par mètre cube (contre 1,0430 € TTC par mètre cube en 2014). Cette maîtrise du prix de l'eau potable traduit l'ambition d'Eau de Paris de facturer son service au meilleur coût pour les usagers.

L'augmentation des autres composantes de la facture se décompose de la façon suivante :

- La redevance pour le transport et le traitement des eaux usées, fixée par le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) augmente de 6 centimes par mètre cube ; cette évolution explique à elle seule la hausse globale de la facture.
- La taxe de lutte contre la pollution reversée à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) évolue de 1,1 centime par mètre cube.
- La redevance pour les Voies Navigables de France est augmentée de 0,1 centime par mètre cube.
- Les tarifs de la part communale, de la redevance pour la collecte des eaux usées facturée pour le compte de la Section de l'Assainissement de Paris (SAP), et de la taxe pour la modernisation des réseaux de collecte reversée à l'AESN restent inchangés par rapport à janvier 2014.
- La redevance « soutien d'étiage » au profit de l'Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs baisse de 0,6 centime par mètre cube.
- La redevance pour la préservation des ressources en eau établie par l'AESN est en baisse de 1 centime par mètre cube.

Dans une volonté de transparence de l'information, nous tenions à porter à votre connaissance l'ensemble des éléments relatifs à l'évolution de votre facture d'eau pour l'année 2015.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service Abonnés au 0974 506 507 ou consulter votre agence en ligne <http://agence.eaudeparis.fr>.


Régine Engström